

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOU Frédéric, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, RIGOLLET-LE BIHAN Erwan, PRAULY Jean-Claude, JACQUET Alain, DENIS Christian, LIAUDOIS Michel, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, JUNQUET Pascale, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, VERNEAU Astrid, GIBault Wilfried, WILLIAMS Richard, VERVIALLE Laurent, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, BLANCHARD Gérard.

Pouvoir de Madame CHAUDAGNE LE RAVALLEC à Madame Annick GOMBERT.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 3 Juillet 2014.

BILAN RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

Monsieur Claude MERIOT a fait le bilan de la rentrée scolaire qui est la première avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme a nécessité des adaptations des emplois du temps du personnel. 20 écoles sont concernées avec 1 303 enfants. 69 agents de la collectivité, 57 prestataires extérieurs, 3 intervenants musicaux et 5 enseignants participent aux Temps d'Animation Périscolaire. Ce sont en moyenne une dizaine d'activités qui seront proposées aux enfants sur une année scolaire. Un dossier a été remis à chaque élu comprenant les nouveaux horaires des écoles, les textes officiels, le projet éducatif de territoire, le règlement des TAP et les différentes activités proposées ainsi que les documents qui ont permis la communication avec les familles.

ACTIONS ECONOMIQUES

VENTE PARCELLE VOIE VERTE – AB BATISSEUR

Le Conseil Communautaire accepte de céder une parcelle d'environ 5 000 € m² à l'entreprise AB Bâisseurs de Ciron au prix de 1 € le m².

UNITE DE METHANISATION – COMMUNE DE CIRON

Le Conseil Communautaire décide de créer un budget annexe pour l'usine de méthanisation de Ciron, autorise le Président à solliciter une subvention au titre du Fonds Sud et à lancer une consultation en procédure adaptée.

DELOCALISATION FISH BRENNE – POULIGNY SAINT PIERRE

Le Conseil Communautaire accepte la délocalisation de l'entreprise Fish Brenne sur le site de l'ancienne fromagerie industrielle « E.U.R.I.A.L » à Pouligny Saint Pierre. L'entreprise rachètera le site du Blanc où elle est actuellement installée. Le Conseil autorise le Président à solliciter le Conseil Régional pour une subvention au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et à lancer une consultation en procédure adaptée.

REPRISE CAFE RESTAURANT – CONCREMIERS

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer un contrat de location bail commercial 3/6/9 au profit de la S.A.R.L LE PACHA, représenté par Monsieur PLIGOT Denis. Le loyer est fixé à 350 € H.T mensuels.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable à des créations de postes pour pérenniser des postes de contractuels et à des augmentations de temps de travail.

Il fixe le coût d'un élève scolarisé sur le territoire communautaire à 995,47 € par an.

Il autorise le Président à lancer la procédure d'appel d'offres pour le réseau de chaleur du Blanc.

Haut débit et RIP 36 : Le Président indique que lors de la dernière réunion du Syndicat Mixte du RIP 36, le Président de celui-ci a présenté les projets de travaux pour la fin de l'année 2014 et pour l'année 2015. Le projet d'équipement des sous-répartiteurs sur le territoire de la Communauté de Communes devrait être achevé au plus tard fin 2015. Par ailleurs, la consultation menée par le RIP 36 pour la réalisation des travaux aboutit à un appel de financement pour la communauté de communes de 65 483,69 euros au titre de 2014 et la même somme pour 2015, alors qu'il avait été prévu au total 300 000 euros sur les deux années.

Cependant, une fois ces travaux réalisés, il restera des foyers pas ou mal desservis. Il sera alors possible d'étudier la possibilité pour la Communauté de Communes de mettre en place un dispositif d'aide ou de soutien à l'équipement d'appareils de réception et d'émission satellitaires afin de permettre à tous les foyers de pouvoir avoir accès à un niveau de débit satisfaisant.

Point sur les travaux dans les écoles : Le Président présente les travaux qui ont été réalisés depuis le début de l'année dans les écoles de la Communauté de Communes.

Une partie de ceux-ci a été réalisée en régie par les agents de la collectivité :

- Réfection des sanitaires de l'école primaire de Pouligny avec création d'un WC handicapé et raccordement au système d'assainissement collectif

- Mise en place d'une structure jeux à l'école maternelle de Pouligny
- Réfection des sanitaires de l'école Maternelle de Tournon St Martin
- Mise en place d'un plafond en bois pour le préau de l'école Jean Giraudoux au Blanc
- Réfection des sanitaires de l'école Jean Giraudoux au Blanc
- Rafrachissement de la cuisine scolaire de Ruffec

et d'autres ont été effectués par des entreprises

- Réfection de la cour des petits de l'école maternelle George Sand au Blanc
- Réfection de la cour de l'école maternelle de Tournon St Martin
- Mise en place d'un faux plafond avec isolation et d'une VMC à la cantine de Tournon St Martin
- Réfection d'une partie de la toiture de l'école de Rosnay
- Remplacement d'un bloc climatisation à l'école de Concremiers
- Réfection des enduits du mur d'enceinte de l'école de Lureuil
- Mise en place de rideaux dans différentes écoles du Blanc
- Travaux de mise en sécurité et d'entretien sur les toitures des écoles primaire et maternelle de Mérigny
- Une VMC sera mise en place aux vacances de la Toussaint à l'école primaire Ville Haute au blanc

Délibération POLT : Suite aux récentes informations données par la presse concernant l'éventualité de la relance du barreau Limoges – Poitiers, les élus de la Communauté de Communes réaffirment leur opposition à cette LGV, qui condamnerait le département de l'Indre à brève échéance à l'isolement et à la relégation et ils exigent le respect des avis formulés au plus haut niveau d'expertise (Cour des Comptes, Autorité environnementale, Commission Mobilité 21, ...). Les élus souhaitent la modernisation du POLT et se prononcent pour le futur POCL.